

# POUR SUIVRE L'EXCELLENCE



# Avis De Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente-cinquième Assemblée Générale Ordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated (ETI), suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire, **le mercredi 17 mai 2023 à 10h30 GMT à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

## **I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire**

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Renouvellement des mandats d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur

## **II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

1. Levée de fonds

Tout actionnaire peut assister personnellement à ces Assemblées ou s'y faire représenter.

Vous trouverez joint à la présente convocation, un pouvoir que vous voudriez bien remplir et déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou envoyer par email à **AGM@ecobank.com** au plus tard le 16 mai 2023.

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société ([www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)), à partir de la date du présent avis.

Les actionnaires ont la possibilité de poser des questions à l'avance en envoyant un email à **AGM@ecobank.com**.

Lomé, le 20 avril 2023

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé  
Secrétaire Général

**Votre vote est important:** Nous vous recommandons expressément de remplir, signer, dater et retourner rapidement le pouvoir par la poste, par email ou le déposer au siège social de la société.

# Projet de Résolutions

## I – Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

### 1. Approbation des Comptes

L'Assemblée Générale approuve, sans réserve, les comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022. Elle donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour tous les actes accomplis par eux dans le cadre des activités de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

### 2. Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation ci-dessous du résultat de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, s'élevant à 222 millions de dollars EU ainsi que le paiement de dividendes aux actionnaires enregistrés à la date de clôture du registre d'actions, fixée conformément à la réglementation des différentes bourses des valeurs sur lesquelles sont cotées les actions de la Société:

Résultat net de l'exercice	: 222 millions de dollars EU
Bénéfice distribuable	: 222 millions de dollars EU
Dividendes-Actions ordinaires	: 28 millions de dollars EU, soit 0,11 cents par action (0,0011 \$EU)
Montant transféré au report à nouveau	: 194 millions de dollars EU

### 3. Renouvellement des mandats d'Administrateurs

- a) L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration des mandats de M. Simon Dornoo et du Professeur Enase Okonedo et renouvelle lesdits mandats pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à la date du sixième (6ème) anniversaire de leur élection en qualité d'Administrateur.
- b) L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration des mandats de Dr. George Agyekum Nana Donkor, le représentant permanent de la Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO (BIDC), M. Deepak Malik, proposé par Arise B.V et Mme Ms Zanele Monnakgotla, proposée par Public Investment Corporation (PIC) et renouvelle lesdits mandats pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à la date du sixième (6ème) anniversaire de leur nomination en qualité d'Administrateur.

### 4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale prend acte et ratifie la cooptation de M. Jeremy Awori, le Directeur Général de la Société, en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à la date du troisième (3ème) anniversaire de sa cooptation.

# Projet de Résolutions

## **I – Résolution relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

### 1. Levée de fonds

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à lever des fonds à hauteur de 500 000 000 \$EU (cinq cents millions de dollars des États-Unis) au cours de l'année 2023, sous forme de dette de premier rang, de fonds propres de base additionnels (AT1), de dette subordonnée admissible au capital Tier 2 ou d'une combinaison de deux ou de l'ensemble de ces formes d'instruments tel que le Conseil d'Administration le jugera appropriée.

# Pouvoir

Je/Nous) \_\_\_\_\_ (Nom en majuscules)

résidant à \_\_\_\_\_ (Adresse en majuscules)

Actionnaire (s) de la Société Ecobank Transnational Incorporated

Nomme/Nommons \_\_\_\_\_ ou en son absence,

le Président de séance comme mandataire pour me/nous représenter **à la 35<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendront le mercredi 17 mai 2023 à 10h30 GMT à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo**, et à toute autre séance en cas de renvoi.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Pour exprimer votre vote, nous vous prions de remplir le présent formulaire.

	Pour	Contre	Abstention
<b>I – Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire</b>			
1. Approbation des Comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Affectation du Résultat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Renouvellement des mandats d'Administrateurs			
a) Mr. Simon Dornoo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Professeur Enase Okonedo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Dr. George Agyekum Nana Donkor (Représentant de la BIDC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) M. Deepak Malik (proposé par Arise B.V)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Mme Zanele Monnakgotla (proposée par PIC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur			
M. Jeremy Awori	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>II – Résolution relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire</b>			
1. Levée de fonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Le pouvoir devra être dûment rempli, signé et envoyé au siège social, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261, Lomé, Togo ou envoyé par email à [AGM@ecobank.com](mailto:AGM@ecobank.com), avant la fin de la journée du 16 mai 2023.

Si l'actionnaire est une personne morale, le pouvoir devra être signé par un représentant dûment habilité et revêtir le cachet de cette personne morale.

# Résumé du Curriculum Vitae de l'Administrateur Proposé

Jeremy Awori est le Directeur Général de ETI, la maison-mère du Groupe Ecobank. Il a pris fonction le 1er mars 2023, après une brillante carrière de plus de 25 ans dans le secteur financier. Avant de rejoindre Ecobank, il a occupé le poste de Directeur Général de Absa Bank Kenya, ainsi que des postes de direction à Standard Chartered dans divers pays et régions au Moyen-Orient, en Asie du Sud et en Afrique.

Il a été président de l'Association des banquiers du Kenya et membre du Conseil d'Administration de la Kenya Private Sector Alliance (KEPSA). Il est également membre du Conseil d'Administration du réseau du Pacte mondial des Nations Unies au Kenya.

Jeremy Awori a reçu plusieurs prix prestigieux pour ses réalisations exceptionnelles. Il a notamment été désigné comme l'un des deux meilleurs chefs d'entreprise du continent aux All-Africa Business Leaders Awards (AABLA) et Directeur Général le plus influent en matière commerciale en Afrique de l'Est par le magazine Business Monthly trois années de suite (2020 à 2022). Il est membre de l'Aspen Global Leadership Institute et de l'African Leadership Initiative.

Jeremy Awori est très engagé dans la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les entreprises et les organisations. Il a également été nommé par le Président du Kenya pour siéger au Conseil d'Administration et être le principal collecteur de fonds du Fonds d'urgence Covid-19 du Kenya afin d'orienter les actions du secteur privé face à la pandémie de Covid-19.

Jeremy Awori est titulaire d'un MBA de l'Université McGill et d'une licence en pharmacie de l'Université de Manchester.

## Annonce Relative au Paiement des Dividendes

Ecobank Transnational Incorporated, (ETI), la maison-mère du Groupe Ecobank basée à Lomé, cotée à la Nigerian Exchange Limited (« NGX »), à la Ghana Stock Exchange (GSE) et à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) paiera un dividende de 0,11 cents \$EU (0,0011 \$EU) par action, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023. Les dividendes seront payés aux personnes dont les noms seront inscrits dans le registre des actionnaires à la fin de la journée du 25 mai 2023, sous réserve de la réglementation applicable à chaque marché.

Fin de la période	31 décembre 2022
Dividende Proposé	Un dividende de 0.11 cents \$EU par action, sera payé aux personnes dont les noms seront inscrits dans le registre des actionnaires à la fin de la journée du 25 mai 2023.
Clôture du Registre	Le Registre des actionnaires sera clôturé du 26 mai au 1er juin 2023.
Date de Qualification	Fin de la journée du 25 mai 2023
Date de Paiement	Le 6 juin 2023, les dividendes seront payés aux personnes dont les noms seront inscrits dans le registre des actionnaires au 25 mai 2023.
Relations Investisseurs	Phone No. : 22822210303; email: <a href="mailto:ir@ecobank.com">ir@ecobank.com</a>







**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

Ecobank Transnational Incorporated  
The Pan African Centre  
2365, boulevard du Mono  
B.P. 3261, Lomé – Togo  
[www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)

